



## L'enseignement en Finlande : quelles leçons pour la Belgique ?

2014/4

03 | 09 | 2014



Qui pourrait citer une personnalité d'origine finlandaise ? Ou un événement de l'histoire du pays ? Mis à part ses quelques succès dans le domaine technologique, la Finlande est très discrète sur la scène internationale. Pour les personnes soucieuses de la qualité de l'enseignement, c'est pourtant le premier pays qui survient à l'esprit. La Finlande est souvent citée en exemple dans le domaine de l'éducation. Les évaluations internationales attestent, depuis une quinzaine d'années, de l'excellence de son enseignement obligatoire : le niveau moyen est parmi les plus élevés des pays de l'OCDE (figure 1), et même les élèves les plus faibles atteignent des niveaux élevés. L'enseignement supérieur finlandais n'est pas en reste : on compte 14 universités et 26 écoles supérieures professionnelles qui accueillent plus de 300 000 étudiants<sup>1</sup>. Plus généralement, les niveaux observés en alphabétisation et en numération auprès des adultes finlandais sont parmi les plus élevés du monde<sup>2</sup>. La formation continue offre toujours une voie de développement, quel que soit le niveau et le type d'études de la personne qui la poursuit.

Nous offrons ici une vue d'ensemble du système d'enseignement finlandais, en distinguant ce qui est transposable à la Belgique et ce qui ne l'est pas. Nous décrivons d'abord les caractéristiques de la société finlandaise, puis l'organisation de l'enseignement, et les caractéristiques du système scolaire. Nous décrivons ensuite l'expérience des élèves finlandais à l'école. Enfin, nous présenterons la formation et les profils des enseignants, présentés souvent comme « les clés de la qualité de l'enseignement ».

<sup>1</sup> À titre indicatif, il y a environ 400 000 jeunes âgés de 18 à 23 ans en Finlande. Source : Statistics Finland

<sup>2</sup> Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2013 : Premiers résultats de l'évaluation des compétences des adultes, éditions OCDE, 2013.

LAURENT FOURNY  
Senior Fellow

En rédigeant ce document, nous n'avons pas visé l'exhaustivité. D'une part, nous avons délibérément privilégié l'enseignement obligatoire car il recèle de nombreuses innovations directement utiles pour l'enseignement en Belgique ; d'autre part, plusieurs questions restent ouvertes et appellent une étude plus poussée.

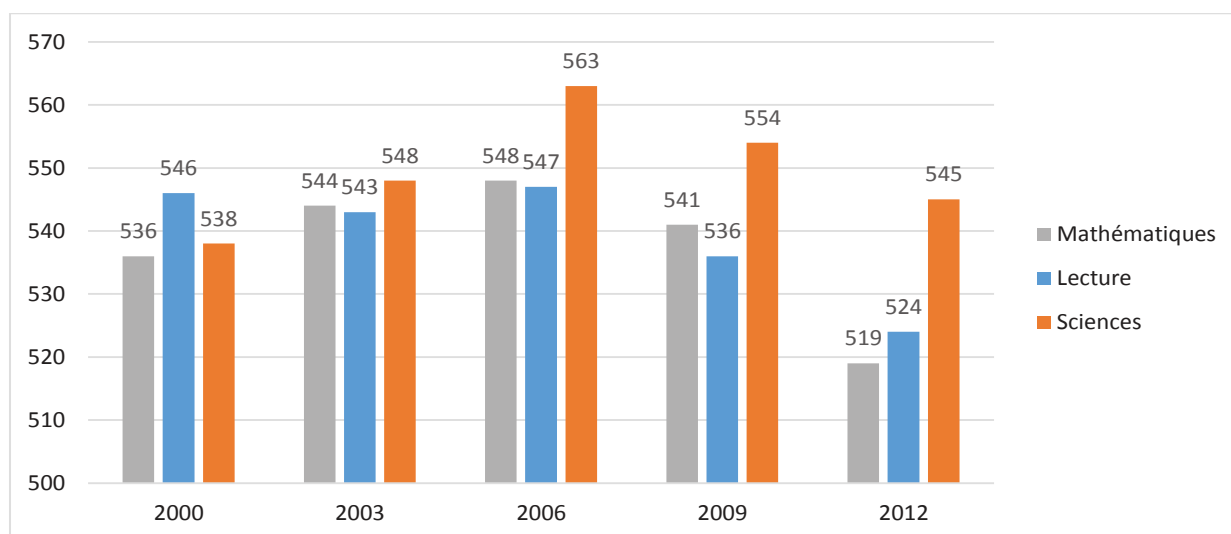
Itinera considère que l'enseignement joue un rôle primordial dans le progrès d'une société. La Finlande nous montre de manière éclatante que le progrès prend racine à l'école, qui mérite donc la plus grande attention.



*Les niveaux observés en alphabétisation et en numération auprès des adultes finlandais sont parmi les plus élevés du monde*



**Figure 1 : score PISA moyen des élèves finlandais de 15 ans  
(score 500 = moyenne OCDE)**



## A. Contexte social

La Finlande a été sous domination suédoise pendant des siècles. Elle est passée sous la souveraineté de la Russie en 1809. Le mouvement national finlandais progresse au cours de la période russe. L'épopée nationale finlandaise, le Kalevala, compilée par Elias Lönnrot, est publiée en 1835.

### **Les langues**

*La Finlande dispose de deux langues officielles : le finnois et le suédois. Même si le suédois est la langue maternelle de moins de 10% de la population, la moitié des Finlandais le parle couramment. Le statut des suédophones, garanti par la constitution, leur permet de bénéficier d'un enseignement dans leur langue (si leur municipalité est reconnue bilingue ou unilingue suédophone). Par ailleurs, un peu plus d'un millier de Samis (Lapons), dans le nord de la Finlande, parlent le sami. Les locuteurs natifs de l'une des deux langues nationales doivent obligatoirement étudier l'autre (3 ans) à l'école de base. La motivation des jeunes finnophones pour apprendre le suédois est très faible et peu de finnophones parlent couramment le suédois, largement supplanté par l'anglais, considéré comme plus important. Les suédophones, nettement minoritaires, parlent pratiquement tous plus ou moins couramment le finnois. La question de la suppression du « suédois forcé » à l'école est un sujet récurrent dans le débat politique.*

La Finlande gagne son indépendance suite à la révolution russe de 1917. Pour avoir affronté tour à tour l'URSS et l'Allemagne pendant la seconde guerre mondiale, la Finlande sort meurtrie et ruinée de cette période. Elle doit payer des réparations à l'URSS par le traité de paix signé à Paris en 1947. Elle revendique sa neutralité depuis 1955 (avec un respect scrupuleux pendant la Guerre froide). Le pouvoir législatif est détenu par l'*Eduskunta* (le parlement monocaméral, qui compte 200 députés). C'est l'institution suprême de l'État. Le parlement élit le gouvernement, qui exerce le pouvoir exécutif. Comme en Belgique, le gouvernement est constitué d'une coalition, amenée à définir un programme consensuel à chaque législature.

### **Égalitarisme scandinave**

*Comme dans les autres pays scandinaves, la Finlande a accordé le droit de vote aux femmes au début du 20ème siècle (en 1906 avec une éligibilité égale pour les femmes et les hommes), alors que la Belgique n'y consent qu'en 1948.*

La population est plus homogène en Finlande qu'en Belgique. L'écart entre les niveaux de revenus extrêmes est faible, et la part de la population maîtrisant au moins une langue officielle est élevée. Pour susciter et maintenir un traitement égalitaire de tous les citoyens, la Finlande a adopté une loi sur l'égalité (L21/2004) interdisant toute discrimination sur base de l'âge, de la nationalité, de la langue, de la religion, de l'état de santé ou de l'orientation sexuelle. Cela implique notamment que la gratuité de l'enseignement et les aides financières sont aussi garanties pour les étrangers (enregistrés comme résidents permanents).

Le taux d'immigration est beaucoup plus bas en Finlande qu'en Belgique : la Belgique a accueilli environ 700 000 immigrants (hors Français et Néerlandais) entre 2002 et 2011 (6,4% de la population), pendant que la Finlande en recensait 145 000 (hors Suédois, soit 2,7% de la population). La Finlande ne ménage pourtant pas ses efforts pour faciliter l'intégration des immigrants (voir encadré).

Les enseignants belges, davantage confrontés à la diversité que leurs homologues finlandais, doivent être capables de différencier leur enseignement, alors qu'ils sont généralement moins bien formés.

## B. Organisation de l'enseignement

La Finlande offre un enseignement obligatoire qui privilégie la cohésion des groupes d'âge. L'enseignement est commun, gratuit et obligatoire jusqu'à 16 ans. Au contraire, l'enseignement supérieur est très sélectif ; il y a des examens de sélection pour toutes les études supérieures. Nous décrivons ci-dessous les différents types d'enseignement (à l'exception de la formation pour adultes, comparable à notre enseignement de promotion sociale).

### **Enseignement obligatoire**

Comme en Belgique, la participation à l'école maternelle est laissée à l'appréciation des parents finlandais. L'enseignement « pré-primaire » dure un an. Il n'est pas obligatoire, mais toutes les municipalités doivent offrir ce service et plus de 98% des enfants suivent cet enseignement préliminaire<sup>3</sup>. En Belgique, on observe un taux semblable, dès l'âge de 2 ans et demi<sup>4</sup>.

En 1965, la Finlande instaure un enseignement obligatoire commun (c-à-d sans séparation des élèves en filières) et gratuit (peruskoulu). Cette réforme de l'enseignement, mise en place entre 1972 et 1977, avait pour objectif d'œuvrer à une société plus équitable. Elle semble avoir favorisé la mobilité sociale<sup>5</sup>, même si le gouvernement a dû, pendant les quelques années suivantes, imposer des mesures supplémentaires, dont l'interdiction du regroupement des élèves par niveau de compétence. Plus tard, la séparation fut levée entre le primaire et le secondaire inférieur, pour assurer un continuum pédagogique en neuf ans, pour les élèves de 7 à 16 ans. Une dixième année facultative permet aux élèves qui le souhaitent de renforcer leurs compétences. Elle est actuellement très peu utilisée dans la pratique. En revanche, il est question depuis 2014 de rallonger la durée de la scolarité obligatoire d'une année, mais ce projet du gouvernement suscite de fortes critiques et n'est pas encore adopté<sup>6</sup>.

#### ***Ugo Cygnaeus (1810 – 1888)***

*Déjà au 19<sup>ème</sup> siècle, le pasteur luthérien Ugo Cygnaeus, devenu inspecteur général de l'enseignement élémentaire en 1861, prônait un enseignement primaire unique, mixte et obligatoire pour tous les enfants. Il a ajouté, pour la première fois dans l'enseignement général, les travaux manuels, encore au programme aujourd'hui.*

3 Sahlberg, P., The secret to Finland's success: educating teachers, Stanford Center for opportunity policy in education, 2010.

4 Indicateurs de l'enseignement 2013 : [www.enseignement.be/indicateursenseignement](http://www.enseignement.be/indicateursenseignement) - UNESCO Institute for statistics : [www.uis.unesco.org](http://www.uis.unesco.org)

5 Pekkarinen, T., Uusitalo, R. et Kerr, S., « School tracking and intergenerational income mobility: Evidence from the Finnish comprehensive school reform », *Journal of Public Economics* vol. 93 (7-8), pp. 965–973, 2009. Cité dans Hindriks, J. et Verschelde, M., « L'école de la Chance », *Regards économiques*, n°77, 2010.

6 Entretien avec le professeur Kalmbach (enseignant à l'université de Jyväskylä)

Dans la même perspective, en Communauté française de Belgique, « la formation de l'enseignement maternel et des huit premières années de la scolarité obligatoire constitue un continuum pédagogique structuré en trois étapes, visant à assurer à tous les élèves, les socles de compétences nécessaires à leur insertion sociale et à la poursuite de leurs études<sup>7</sup> ». Cette nouvelle organisation doit permettre à chaque élève « de parcourir la scolarité d'une manière continue, à son rythme et sans redoublement<sup>8</sup> » au sein d'une étape.

Une différence marquante de l'obligation scolaire, c'est qu'elle prend fin à 16 ans en Finlande, alors qu'elle se prolonge jusqu'à 18 ans en Belgique<sup>9</sup>.

“ *La Finlande s'est dotée récemment (1996) d'un enseignement supérieur professionnel (140 000 étudiants dans 25 établissements), qui privilégie les contacts étroits avec les entreprises, l'industrie et le secteur des services, particulièrement au niveau local* ”

L'adresse du domicile détermine l'école dans laquelle un élève est inscrit. Son tuteur peut introduire une demande d'inscription dans une autre école, demande qui ne sera acceptée que si la raison invoquée est justifiée et qu'il reste des places disponibles. Si les demandes excèdent les places disponibles dans une école, la municipalité classe les demandes suivant un ordre de priorité (raison médicale, présence d'un membre de la fratrie, etc.). Dans des pays où le quartier du domicile est étroitement lié au statut socioéconomique de la famille, une telle politique mènerait à une ségrégation (sociale) entre écoles.

Il n'en va pourtant pas de même en Finlande, où la ségrégation sociale est plus faible que dans le reste du monde. Un chercheur de l'Institut de la migration a étudié l'influence de l'immigration sur le choix d'école par les parents dans la région urbaine de Turku (6ème ville de Finlande avec 180 000 habitants)<sup>10</sup>. Il en ressort que les parents privilégient la proximité de l'école dans leur choix. Les parents n'envisagent ni de placer leur enfant dans une école plus éloignée, ni de déménager. Les résultats PISA confirment cette homogénéité sociale dans les écoles obligatoires. Parmi la quinzaine de quartiers de Turku, un seul compte (à peine) plus d'un tiers d'immigrés.

7 Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juillet 1997.

8 Décret relatif à la promotion d'une école de la réussite dans l'enseignement fondamental, 14 mars 1995.

9 Sauf si l'élève obtient son certificat de l'enseignement secondaire supérieur plus tôt. L'obligation n'est plus imposée qu'à temps partiel pour les élèves qui ont 15 à 16 ans.

10 Komulainen, S., 'White flight' in Finland? A qualitative Study into Finnish-born Families' Housing and School Choices in Turku, Finnish Yearbook of Population Research XLVII 2012, pp. 51-64.

### **Accueil des immigrants**

*Le ministère de l'enseignement organise une « éducation pour immigrants » visant à promouvoir « de bonnes relations ethniques, l'égalité et l'intégration ethnique. L'avancée de la mobilité et du multiculturalisme international est l'un des objectifs de la Stratégie 2020. Les politiques d'intégration du ministère ne sont pas seulement destinées aux immigrés, mais aussi à la population [indigène] finlandaise. L'intégration est considérée comme un processus à double sens qui affecte la société dans son ensemble. » Il reste à voir ce qui sera proposé aux Finlandais d'origine.*

*L'excellent site d'accueil à l'attention des immigrés Infopankki ("La Finlande dans votre langue") offre toutes les informations utiles en 13 langues, couvrant plus du tiers de la population mondiale (dont les langues officielles des six nations qui comptent le plus grand nombre d'émigrations vers la Finlande ces dernières années : l'Estonie, la Russie, la Chine, la Somalie, l'Irak et la Suède).*

*Les immigrants peuvent suivre une formation d'une durée d'un an, portant sur les langues officielles et le droit du travail ; ils peuvent bénéficier d'un soutien financier pour participer à d'autres formations jugées utiles (loi 493/1999 sur « l'intégration des immigrants et l'accueil des chercheurs d'asile »). La question se pose de maintenir une telle initiative, certainement louable, avec un taux d'immigration comparable à celui que connaît la Belgique.*

Le choix de l'école a été ratifié dans la loi sur l'enseignement obligatoire (1998). La liberté de choix est toutefois plus restreinte que dans d'autres pays. En plus de l'ordre de priorité (inévitables) décrit plus haut pour les écoles en excès de demande, il y a une autre limitation au choix de l'école: les parents ne peuvent choisir l'école de leur enfant qu'à trois moments: au début de l'enseignement obligatoire, au début de la 3<sup>ème</sup> année et au début de la 7<sup>ème</sup> année. Les municipalités, qui disposent d'une grande autonomie pour la gestion de l'éducation, adoptent des positions variées vis-à-vis de ce cadre légal. Dans la seule région métropolitaine de Helsinki, on observe des options très différentes. La municipalité de Vantaa veut garantir une uniformité entre écoles en restreignant le choix d'école, alors que Helsinki, « très pro choix<sup>11</sup> », a lancé des actions de compensation, avec en particulier une discrimination positive directe pour les écoles situées dans les voisinages où le niveau socioéconomique est inférieur à la moyenne.

Si certains auteurs relèvent que le choix d'école menace l'équité de l'enseignement obligatoire, il y a encore peu d'études portant sur la relation entre l'apprentissage et le choix d'école. L'impact du choix d'école sur l'apprentissage et la motivation de l'élève n'a pas encore été étudié empiriquement<sup>12</sup>.

11 Varjo, J. et Kalalahti, M., Recognising and controlling the social cost of parental school choice, extrait de présentation à des conférences en 2014.

12 Koivuhovi, S., et Sirkuu, K., The impact of school choice on pupils' learning, learning-related attitudes and motivation, extrait de conférence ECER, 2013.

Le choix d'école est, comme en Belgique, une pierre d'achoppement de nombreux débats sur l'école, qui opposent les défenseurs du libre choix et les partisans de la mixité sociale à l'école.

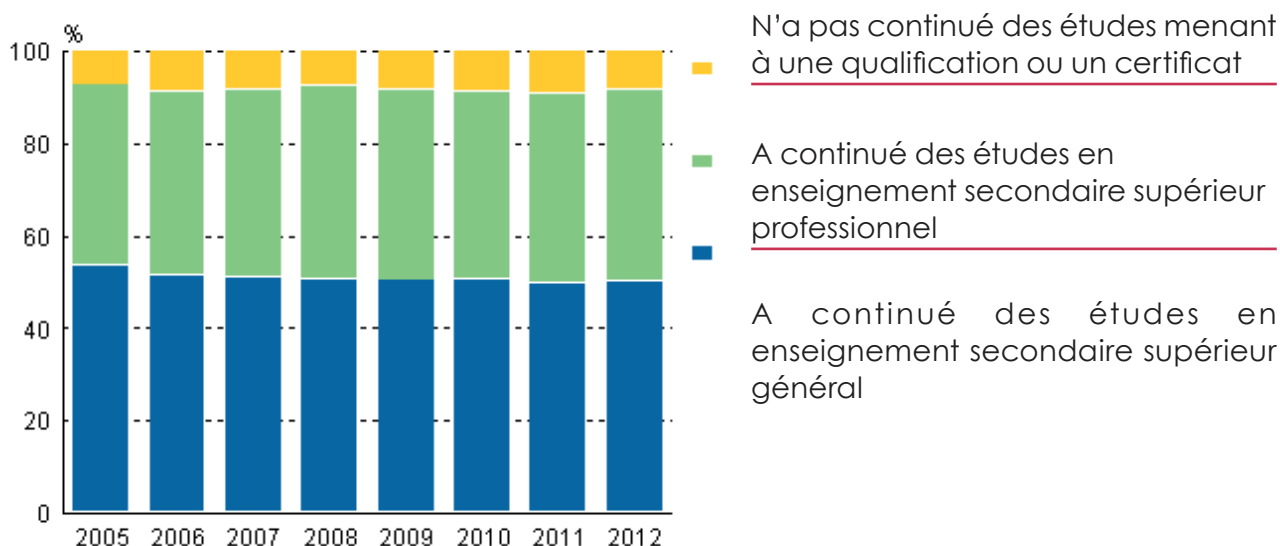
### Enseignement secondaire supérieur (*lukio*)

L'élève qui termine (vers 16 ans) l'enseignement obligatoire peut prolonger ses études dans l'enseignement général ou dans l'enseignement de qualification. Dans les deux cas, il doit introduire une candidature. Un système national de sélection classe les élèves sur base de critères tels que les résultats scolaires et l'expérience professionnelle (pour l'enseignement de qualification), mais accorde l'accès aux études à une grande part des candidats : 94% pour l'enseignement général et 81% pour l'enseignement de qualification<sup>13</sup>.

Parmi les diplômés de l'enseignement obligatoire, un élève sur deux prolonge ses études par l'enseignement secondaire supérieur de type général (figure 2).

Figure 2: Prolongation des études après l'enseignement obligatoire, 2005-2012, %.

Source: Statistics Finland



<sup>13</sup> Statistics Finland, Entrance to education, [http://stat.fi/til/khak/2012/02/khak\\_2012\\_02\\_2014-04-29\\_tau\\_001\\_en.html](http://stat.fi/til/khak/2012/02/khak_2012_02_2014-04-29_tau_001_en.html)



L'organisation des cours y est personnalisée. Chaque élève détermine son programme de cours. Il doit participer avec fruit à 75 modules de 38 leçons. En cas d'échec à un de ces modules, l'élève peut repasser l'examen.

Dans l'enseignement de qualification, l'élève doit obtenir 120 crédits (chaque crédit portant sur environ 40 heures de travail) et un test de qualification pratique pour obtenir son diplôme.

En Belgique, le taux de participation à l'enseignement général (2ème et 3ème degrés) s'élève à 41% en Communauté flamande<sup>14</sup> et à 54% en Communauté française<sup>15</sup>.



Quelle que soit la forme d'enseignement secondaire supérieur, les élèves couvrent le cursus en trois ans dans la plupart des cas. À la fin de l'enseignement général secondaire supérieur, les élèves passent un examen de maturité (*ylioppilastutkinto* ou *matriculation examination*) commun à toutes les écoles, organisé deux fois par an (sessions de printemps et d'automne). La réussite à cet examen est largement ressentie comme un aboutissement personnel, symbolisé par le droit de porter la traditionnelle casquette blanche.

Les élèves passent des épreuves dans plusieurs disciplines. Il faut au moins quatre épreuves pour constituer un examen de maturité valide. L'épreuve consacrée à la langue maternelle<sup>16</sup> est incontournable. L'étudiant doit choisir les trois autres épreuves parmi les disciplines suivantes : seconde langue<sup>17</sup>, mathématiques, langue étrangère (le plus souvent l'anglais, mais sont aussi possibles le français, l'allemand, le latin, etc.), biologie, chimie, physique, géographie, histoire, sciences sociales, psychologie, philosophie, éducation à la santé, religion (évangélique luthérienne ou orthodoxe) et éthique. En moyenne, les étudiants passent cinq épreuves. Il est rare de voir des étudiants passer plus de sept épreuves.

Dans certaines disciplines (mathématiques et langue étrangère), l'étudiant doit choisir parmi deux niveaux de difficulté : basique ou avancé. Une formation approfondie en mathématiques est requise pour passer l'épreuve de niveau élevé, qui ouvre la voie aux études scientifiques.

14 Vlaams onderwijs in cijfers 2012-2013

15 Indicateurs de l'enseignement 2013 : [www.enseignement.be/indicateursenseignement](http://www.enseignement.be/indicateursenseignement)

16 Le finnois, le suédois ou le sami.

17 Le finnois ou le suédois.

Les étudiants doivent choisir au moins une épreuve de niveau avancé.



À la fin des quatre épreuves obligatoires, l'étudiant reçoit un certificat qui mentionne les disciplines, le niveau de difficulté (le cas échéant) et la mention obtenue dans chaque discipline :

- *Laudatur (5% des élèves), mention la plus élevée*
- *Eximia cum laude approbatur (15%)*
- *Magna cum laude approbatur (20%)*
- *Cum laude approbatur (24%)*
- *Lubenter approbatur (20%)*
- *Approbatur (11%), mention satisfaisante*
- *Improbatur (5%), mention signifiant l'échec*

Les mentions sont attribuées sur base de la répartition des résultats de tous les étudiants dans la discipline. Le nombre de points requis pour obtenir une mention varie donc d'une année à l'autre. À l'origine, l'*ylioppilastutkinto* était un examen d'admission à l'Université d'Helsinki.

#### **Derniers développements de l'examen de maturité**

*Dans les années 1960 et 1970, l'ylioppilastutkinto a essuyé de nombreuses critiques : la charge de travail était lourde pour les étudiants, l'importance accordée à ce seul examen était (et est toujours) très élevée, etc. Des voix se sont élevées pour le supprimer, mais les partis politiques n'ont pu trouver un consensus à ce propos (Vuorio-Lehti 2006).*

*Plus récemment, en 1994, on a accordé aux étudiants le droit de répartir les épreuves sur trois périodes (semestrielles) successives. Auparavant, ils devaient passer toutes les épreuves pendant la même session.*

Au fil du temps, il est devenu davantage un examen de maturité, associé au *lukio*. Les universités et les écoles supérieures professionnelles (*ammattikorkeakoulu*) organisent des tests d'admission qui, conjointement avec le certificat de maturité, constituent le dossier d'admission de l'étudiant. Certains diplômés considèrent que ce certificat sanctionne la fin de leur période de formation, et ouvre l'accès à l'emploi. Le taux d'emploi un an après la remise du certificat s'élève à 44%<sup>18</sup>, alors que 37% des diplômés prolongent leurs études à temps plein. Pour eux, le certificat de maturité est encore le gage d'admission dans le département de choix à l'université. Dans certaines disciplines (notamment en sciences exactes) et/ou certaines universités, un excellent résultat à l'examen de maturité permet même d'être complètement dispensé des tests d'admission spécifiques. La Finlande a instauré un système éducatif équitable dans l'enseignement obligatoire (pour garantir à tous les élèves les mêmes acquis de base) mais opte pour une approche beaucoup plus sélective dans l'enseignement secondaire supérieur, du moins pour les étudiants qui veulent accéder ensuite à des études supérieures.

### **Enseignement de qualification (ou enseignement professionnel)**

L'enseignement de qualification offre de nombreuses voies de formation. L'accès à ce type de formation, basé sur les compétences observées, est ouvert à des profils variés (figure 3) : de l'élève diplômé de l'enseignement obligatoire à l'adulte.

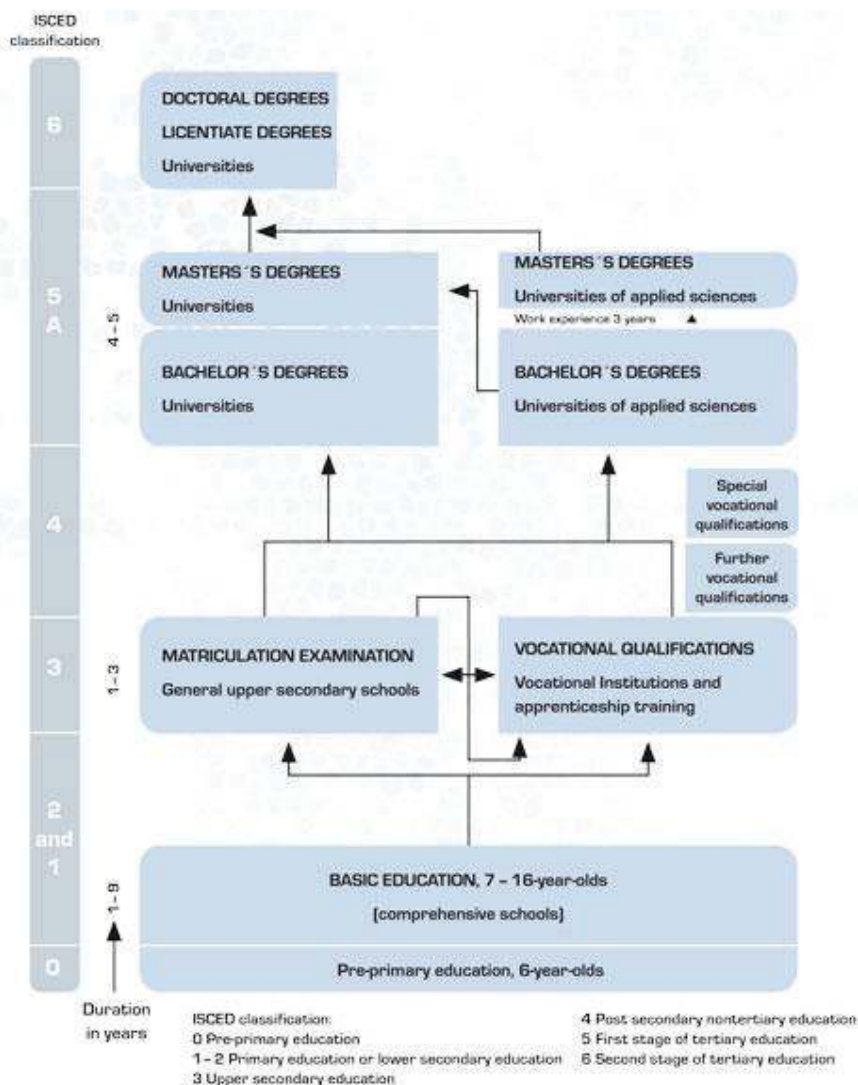
Les qualifications basées sur les compétences offrent aux adultes un moyen souple d'améliorer et de maintenir leurs compétences professionnelles. Les représentants du monde professionnel jouent un rôle important dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des qualifications basées sur les compétences. Cela garantit une adéquation des formations de qualification avec l'évolution du monde professionnel.

Les compétences professionnelles sont évaluées à l'occasion de tests de compétence indépendamment du fait que les compétences ont été acquises par l'expérience du travail, de l'étude ou d'autres activités. Ce qui importe est d'exhiber les aptitudes et les compétences requises dans la profession. L'enseignement professionnel est sanctionné par un diplôme professionnel (qualification). Il est aussi possible, en suivant la formation adéquate, d'obtenir un diplôme double (*kaksoistutkinto*, examen de maturité et diplôme professionnel).

---

<sup>18</sup> Finding employment became slightly more difficult for recent graduates, Statistics Finland, 12/2/2014. Site: [http://stat.fi/til/sijk/2012/sijk\\_2012-2014-02-12\\_tie\\_001\\_en.html](http://stat.fi/til/sijk/2012/sijk_2012-2014-02-12_tie_001_en.html)

Figure 3 - Système éducatif en Finlande



On distingue différents niveaux de compétences :

- L'enseignement de qualification initial (*initial vocational qualifications*) prépare à l'entrée dans un domaine professionnel. Il concerne principalement les élèves qui terminent l'enseignement obligatoire ou l'enseignement secondaire supérieur général. La formation est dispensée dans des établissements de formation ou en entreprises, dans le cadre de stages d'apprentissage.

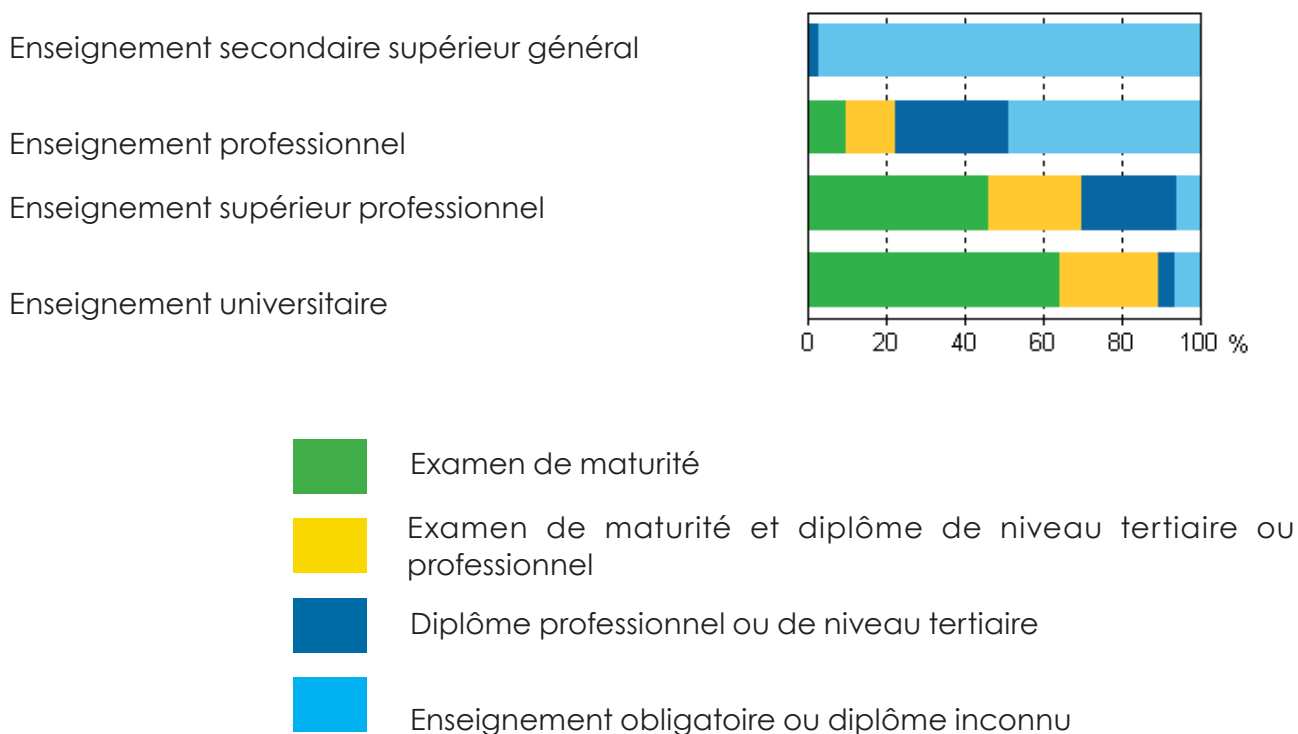
- L'enseignement de qualification approfondi (*further vocational qualifications*) forme les étudiants au niveau d'employés compétents dans le domaine ciblé.
- L'enseignement de qualification spécialisé (*specialist vocational qualifications*) permet d'atteindre le niveau de compétence le plus exigeant dans le domaine professionnel.

Une expérience professionnelle préalable est requise pour débiter les qualifications approfondie et spécialisée.

En 2012, on comptait 112 000 nouveaux étudiants en formation professionnelle (niveau secondaire), dont la moitié vient directement de l'enseignement obligatoire (figure 4). Plus de 20% disposent du diplôme de l'enseignement secondaire supérieur général.

**Figure 4 – Nouveaux étudiants par type d'enseignement et par qualification ou certificat détenu, 2012, %.**

Source : Statistics Finland



## Enseignement supérieur

L'enseignement supérieur est quant à lui très sélectif ; toutes les filières imposent un *numerus clausus*. En Belgique, seules les études de médecine sont soumises à un contingentement<sup>19</sup> depuis 2004 (instauré en 1998). Parmi les nouveaux étudiants à l'université, certains disposent, en plus du diplôme de l'enseignement secondaire supérieur, d'un diplôme de niveau tertiaire (20%) ou d'un diplôme professionnel (5%). Un nouvel étudiant sur quatre à l'université a donc étudié entre le diplôme du *lukio* et l'entrée à l'université, par volonté ou par nécessité (p.e. pour refus d'inscription dans la faculté désirée juste après l'examen du *lukio*).

La Finlande s'est dotée récemment (1996) d'un enseignement supérieur professionnel (*ammattikorkeakoulut*, 140 000 étudiants dans 25 écoles supérieures professionnelles, en 2012), qui privilégie les « contacts étroits avec les entreprises, l'industrie et le secteur des services, particulièrement au niveau local<sup>20</sup> . » L'accès au *master* professionnel requiert d'ailleurs une expérience professionnelle de trois ans. Le taux d'emploi des diplômés, un an après la certification, s'élève à 85% (un taux comparable aux détenteurs d'un *master* universitaire ou d'un doctorat)<sup>21</sup> .

En Belgique, le taux d'emploi un an après la fin des études s'élève à 75% pour les diplômés de l'enseignement universitaire et à 70% pour les diplômés de l'enseignement supérieur non universitaire<sup>22</sup> . Une étude approfondie, mettant en relation le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur par filière et le marché de l'emploi, permettrait de mieux cerner les causes d'inactivité des diplômés.

## Histoire du système éducatif finlandais

Dans les années 1960, le niveau d'éducation en Finlande était faible ; seulement un habitant sur dix avait terminé plus de neuf ans d'enseignement fondamental et l'obtention d'un diplôme universitaire était rare. La motivation et le niveau de qualification des enseignants peuvent expliquer en partie les avancées engrangées par l'école, mais la Finlande n'a vu le niveau observé de ses élèves sortir du lot que récemment. « Avant 2000, la Finlande n'apparaissait que rarement sur les listes des systèmes éducatifs les plus performants. Si la

19 À cause d'une pénurie dans certaines spécialités, le Conseil des ministres a approuvé, fin 2013, la suppression des quotas pour ces spécialités, dès 2020.

20 [http://www.studyinfinland.fi/where\\_to\\_study/polytechnics](http://www.studyinfinland.fi/where_to_study/polytechnics)

21 Des 15% de personnes qui n'avaient pas un emploi, 8% ont prolongé leurs études et 7% étaient à la recherche d'un emploi. Source : [http://stat.fi/til/sijk/2012/sijk\\_2012\\_2014-02-12\\_tie\\_001\\_en.html](http://stat.fi/til/sijk/2012/sijk_2012_2014-02-12_tie_001_en.html)

22 Ce taux est calculé sur base du nombre de diplômés inscrits en 2009 comme demandeurs d'emploi après leurs études. Il sous-estime le taux réel d'emploi puisqu'il ne tient pas compte des diplômés qui ont accédé à l'emploi sans inscription comme demandeurs d'emploi. Portrait statistique de la jeunesse bruxelloise à son arrivée sur le marché du travail, Observatoire bruxellois de l'Emploi, février 2011.



Finlande a toujours obtenu de bons résultats en lecture, sa performance à cinq évaluations internationales en mathématiques ou en sciences entre 1962 and 1999 n'a jamais dépassé la moyenne<sup>23</sup> . »

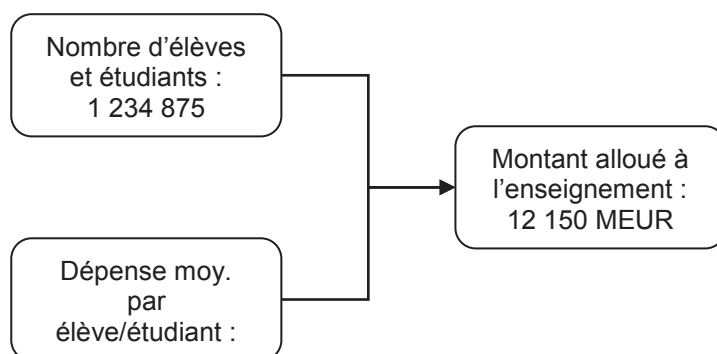
C'est à partir des années 1970 que la Finlande a mis en œuvre un enseignement obligatoire commun et gratuit dans tout le pays. Depuis lors, la Finlande a poursuivi une série de « lentes et régulières réformes » du système éducatif, dont les lois suivantes sont les jalons.

Année	Loi	Portée
1995	Loi sur les écoles supérieures professionnelles	Création des écoles supérieures professionnelles (début des opérations en août 1996)
1998	Loi sur l'enseignement fondamental	Objectifs généraux et distribution des heures de cours dans l'enseignement fondamental
1998	Loi sur l'enseignement secondaire supérieur	Objectifs généraux et distribution des heures de cours dans l'enseignement secondaire supérieur
1998	Loi sur l'enseignement et la formation professionnelle	Collaboration entre la formation professionnelle et, d'une part, les institutions scolaires et, d'autre part, les employeurs
2003	Décret sur l'évaluation de l'enseignement	Modification du mandat du Comité national de l'enseignement et création du Conseil d'évaluation de l'enseignement
2004	Décret sur les diplômes universitaires	Instauration de la structure des diplômes en 3 cycles, imposée par Bologne
2007	Loi sur le bien-être de l'enfant	Protection des droits de l'enfant à bénéficier d'un environnement sain et d'un développement équilibré
2009	Décret sur le conseil d'évaluation de l'enseignement supérieur	Définition de la mission et de la composition du conseil d'évaluation de l'enseignement supérieur

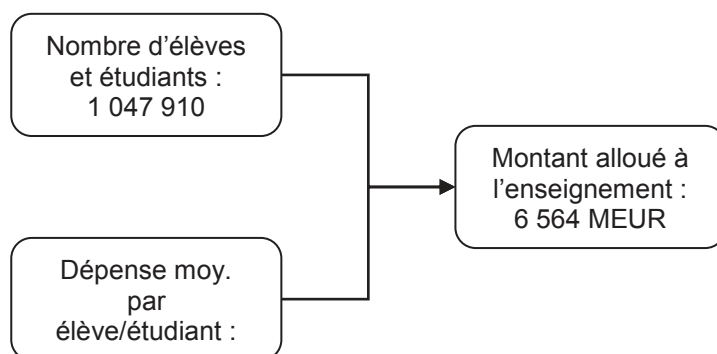
<sup>23</sup> Finland, Slow and steady Reform for consistently high results, in Strong Performers and successful Reformers in Education: lessons from PISA for the United States, chapter 5, OECD, 2010.

### Moyens accordés à l'enseignement

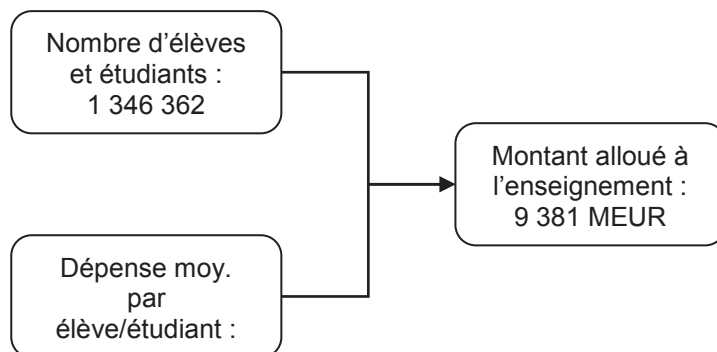
Le budget total de l'enseignement en Finlande s'élevait à 12,1 milliards EUR (courants) en 2012, pour 1,2 millions d'élèves et étudiants<sup>24</sup>.



Pour la Communauté française, le CERPE annonce des dépenses d'enseignement s'élevant à 6,6 milliards EUR (courants) pour un peu plus d'un million d'élèves et étudiants<sup>25</sup>.



Quant à la communauté flamande, elle a dépensé 9,4 milliards EUR (courants) pour 1,3 millions d'élèves et étudiants en 2012.



<sup>24</sup> Source : Statistics Finland

<sup>25</sup> Schmitz, V. et Deschamps, R., Financement et dépenses d'enseignement et de recherche fondamentale en Belgique : évolutions et comparaisons communautaires et internationales, cahier N°73, CERPE, Namur, 2014.



Les dépenses sont plus faibles, en moyenne (tous niveaux confondus), en Belgique qu'en Finlande. Le niveau de redoublement élevé en Communauté française allonge la durée du parcours scolaire moyen. Les dépenses cumulées par élève (c-à-d nécessaires pour financer tout son parcours scolaire) sont faibles, si on les compare avec les autres pays européens, à parité de pouvoir d'achat. Elles sont un peu plus faibles en Finlande qu'en Belgique<sup>26</sup>. Alors que la Finlande accorde plus de moyens pour l'encadrement immédiat, la Belgique dépense pour des années supplémentaires de parcours scolaire...pour un coût total par élève comparable !

D'un point de vue strictement budgétaire, il est donc difficile d'expliquer le succès finlandais. Il est par contre aisé de voir que la politique d'encadrement renforcé (et de non-redoublement en conséquence) a un coût. La Communauté française et, dans une moindre mesure, la Communauté flamande se trouvent dans cette situation délicate où ils devraient dépenser plus dans l'encadrement différencié et la remédiation immédiate pour réduire la durée des parcours scolaires. À la clef, les Communautés devraient observer une réduction des dépenses par élève (par réduction du nombre d'années de scolarité) et, évidemment, des effets favorables pour l'expérience scolaire des élèves.

### **Organisation du système éducatif**

Pendant les 40 dernières années, la Finlande est passée d'un système très centralisé privilégiant l'évaluation extérieure à un système plus localisé dans lequel les enseignants conçoivent leur programme sur base d'un référentiel national. Le financement de l'enseignement est, beaucoup plus qu'en Belgique, issu des municipalités (niveau local). Il n'y a plus de niveau intermédiaire. Hindriks et Verschelde précisent que « le régime minceur imposé à la bureaucratie scolaire finlandaise a débuté en 1985 avec l'abolition des «gouvernements de comtés». Ces entités avaient alors la responsabilité de déterminer le budget des écoles et de dresser des plans de réussite. En abolissant ces structures inutiles, on a économisé de l'argent qui a été réinvesti sur les jeunes en difficulté scolaire. À l'heure actuelle, moins de 400 employés travaillent au ministère de l'Éducation de Finlande, contre 1600 dix ans plus tôt<sup>27</sup>. »

« Le financement provient en majorité des trois cent trente-six municipalités, mais l'Etat harmonise les moyens. S'il ne participe qu'à 1 % du budget scolaire dans la municipalité la plus riche, Espoo (près d'Helsinki), il fournit en moyenne 33 % des ressources et jusqu'à 60 % dans les communes pauvres<sup>28</sup>. »

26 OCDE 2012. Pour le même montant alloué par élève entre 6 et 15 ans, la Communauté française alloue un montant plus faible que la Finlande par élève par année scolaire, car le temps moyen du parcours scolaire y est plus long, à cause des redoublements.

27 Hindriks, J. et Verschelde, M., « L'école de la Chance », Regards économiques, n°77, 2010.

28 Descamps, Ph., « En Finlande, la quête d'une école égalitaire », Le Monde diplomatique, janvier 2013. Les données proviennent du Bureau national de l'éducation, agence indépendante chargée du suivi des programmes et de l'évaluation de l'enseignement primaire et secondaire.

Pour soutenir la décentralisation, le gouvernement a veillé à renforcer la formation des enseignants et à produire un référentiel commun concis et structuré<sup>29</sup>. Alors que le référentiel national imposé par le gouvernement était très contraignant, il laisse aujourd'hui une grande autonomie aux écoles et aux enseignants pour l'adapter au contexte local d'enseignement.

La logique du système est que l'investissement dans la capacité des enseignants et des écoles à couvrir les besoins de tous les élèves, adjointe à un cadre de travail commun rigoureux, permet à la créativité des enseignants de s'exprimer localement, sans préjudice pour la poursuite des objectifs communs fixés par le gouvernement.

Bref, la Finlande accorde de l'autonomie à ses enseignants, et pour cause : ceux-ci bénéficient d'une formation adaptée pour traduire le référentiel commun au contexte local des élèves. Il n'y a d'ailleurs pas d'inspection depuis le début des années 1990<sup>30</sup>. Cette autonomie est assortie de confiance : il n'y a pas de système de responsabilisation (appliquant sanctions et/ou récompenses) des enseignants, ni de comparaison entre établissements scolaires. Mais il n'y a pas non plus de formation continue obligatoire. Plusieurs observateurs finlandais regrettent cette absence de plan de formation en cours de carrière<sup>31</sup>.

“ *Alors que la Finlande accorde plus de moyens pour l'encadrement immédiat, la Belgique dépense pour des années supplémentaires de parcours scolaire... pour un coût total par élève comparable!* ”

Les décideurs locaux évaluent les effets à court et à long terme de leurs décisions sur la qualité de l'école grâce à des critères de qualité imposés par le ministère<sup>32</sup>. Ils peuvent identifier leurs lacunes et les placer dans le contexte de leur budget annuel et leur planification. Les critères de qualité permettent d'évaluer les opérations à un niveau local (école) ou à un niveau régional. Ils favorisent ainsi la coopération régionale, au-delà des frontières municipales.

---

29 Pour l'enseignement obligatoire : [http://www.oph.fi/english/curricula\\_and\\_qualifications/basic\\_education](http://www.oph.fi/english/curricula_and_qualifications/basic_education)

Pour l'enseignement secondaire supérieur: [http://www.oph.fi/download/47678\\_core\\_curricula\\_upper\\_secondary\\_education.pdf](http://www.oph.fi/download/47678_core_curricula_upper_secondary_education.pdf)

30 [http://www.minedu.fi/OPM/Koulutus/koulutuspolitiikka/koulutuksen\\_arviointi/?lang=en](http://www.minedu.fi/OPM/Koulutus/koulutuspolitiikka/koulutuksen_arviointi/?lang=en)

31 Entre autres, M. Kalmbach à l'université de Jyväskylä et M. Kansanen à l'université de Helsinki (« Regular in-service teacher education [...] is badly needed »).

32 [http://www.minedu.fi/OPM/Julkaisut/2009/Perusopetuksen\\_laaturiteerit.html?lang=en](http://www.minedu.fi/OPM/Julkaisut/2009/Perusopetuksen_laaturiteerit.html?lang=en)

Quatre cartes de qualité ont été conçues pour la qualité des structures dans l'enseignement fondamental :

- la gouvernance,
- le personnel,
- les ressources économiques,
- l'évaluation,

et six cartes de qualité relative à l'élève :

- la mise en œuvre du programme,
- l'organisation de l'enseignement,
- le soutien à l'apprentissage, la croissance et le bien-être,
- l'inclusion et l'influence,
- la coopération école-maison,
- la sécurité de l'environnement d'apprentissage.

Les cartes comprennent une description, des critères et facteurs de qualité réglant les opérations.

Sur certains aspects de l'enseignement, il y a néanmoins un retour à la centralisation. La formation continue, par exemple, était organisée par les écoles ou, parfois, au niveau des municipalités qui ouvraient des sessions à plusieurs écoles. Le ministère de l'éducation a lancé en 2010 le développement d'un programme national pour garantir un accès plus uniforme au développement professionnel et entend renforcer cette tendance à l'avenir. Mais pour l'instant rien n'est fait, parce que les communes ne veulent pas ou ne peuvent pas financer la formation continue<sup>33</sup>.

---

33 Entretien avec le professeur Kalmbach (enseignant à l'université de Jyväskylä)

## Relations entre établissements scolaires

Certains acteurs pressaient, à la fin des années 1990, pour instaurer une plus grande liberté dans le choix de l'école. Les résultats PISA 2000 (publiés en 2001), dithyrambiques pour le système éducatif finlandais<sup>34</sup>, ont atténué la vigueur de ces propositions ; vraisemblablement, l'enseignement fonctionnait (très) bien sans compétition entre établissements scolaires. La Finlande n'est pas en mesure d'évaluer l'impact qu'aurait eu l'instauration d'une compétition entre écoles. Mais d'après Jouni Valijarvi, professeur en sciences de l'éducation à l'université de Jyväskylä, « l'approche compétitive tend à diminuer le niveau général. Nos élèves pauvres travaillent extrêmement bien, donc l'écart entre eux et les plus performants est faible en comparaison avec d'autres pays. Mais nous savons que nous devons travailler énormément avec ces élèves. Si vous suscitez la compétition, ce seront les perdants et l'écart s'élargira<sup>35</sup>. » La Finlande privilégie donc l'égalité des résultats scolaires à l'égalité des opportunités, dans l'enseignement obligatoire, ce qui garantit les mêmes acquis de base à tous les élèves de 16 ans. Elle encourage les écoles à apprendre les unes des autres, sur base de leur approche de la qualité, ce qui a mené au renforcement des « capacités latérales » c-à-d l'adoption généralisée de pratiques innovantes et l'élargissement des méthodes éducatives<sup>36</sup>.

En Finlande, les écoles privées regroupent moins de 2% des élèves. Sur cet aspect, la Finlande contraste largement avec la Communauté française, où le réseau libre subventionné couvre la moitié de la population scolaire dans l'enseignement ordinaire. En Flandre, l'enseignement privé accueille deux élèves sur trois<sup>37</sup>.

### **Religion(s) en Finlande**

*Après une longue période de catholicisme, la Finlande (sous domination suédoise) accompagne la Réforme protestante. L'Église évangélique luthérienne est l'Église d'État depuis 1923. Néanmoins, la part de la population qui s'en revendique est en baisse continue ; elle est passée de 95% en 1950 à 75 % aujourd'hui.*

34 Première place avec 546 points en lecture, 4ème place en mathématiques avec 536 points (contre 557 pour le Japon en 1ère place) et 3ème place avec 538 points en culture scientifique (contre 552 pour la Corée en 1ère place). Au niveau européen, la Finlande est en tête dans les trois disciplines.

35 Alex Duval Smith, Inside the best school in the world, The Observer, 25 sept. 2005 (consulté en ligne le 8 mai 2014)

36 Sahlberg, P., Education policies for raising student learning: the Finnish approach, Journal of Education Policy, 2007, p. 167. Cité dans Darling-Hammond, L., What we can learn from Finland's successful school reform, www.nea.org

37 Communauté française : Indicateurs de l'enseignement 2013 ; Communauté flamande : Statistisch jaarboek 2012-2013.

## C. Caractéristiques du système scolaire

### **Redoublement**

L'enseignement obligatoire finlandais semble, à de nombreux égards, très respectueux du bien-être et du développement des élèves. En particulier, le taux de redoublement est faible (4% contre 47% en Communauté française et 27% en Communauté flamande).

Y a-t-il un lien entre la pratique du redoublement et les résultats scolaires ? La question est très débattue, dans de nombreux pays, et nous ne prétendons pas apporter une réponse définitive à cette question. Néanmoins, l'enquête PISA 2009 montrait que les systèmes plus inclusifs<sup>38</sup> obtenaient de scores moyens largement meilleurs<sup>39</sup> que les autres. Une étude approfondie devrait mettre en évidence les causes de ces écarts et suggérer des modifications des pratiques actuelles.

Car aujourd'hui, si des voix s'élèvent pour condamner le redoublement, de nombreux enseignants et parents belges le considèrent comme un mal nécessaire<sup>40</sup>. La Communauté française a lancé la campagne Décolage ! en vue d'apporter des solutions locales au problème du redoublement en 3ème maternelle et en primaire<sup>41</sup>. Il est trop tôt pour évaluer les effets de cette campagne, lancée à la rentrée 2012.

### **Coût de l'enseignement**

L'accès à l'enseignement est gratuit, depuis l'enseignement préliminaire jusqu'aux études supérieures. Seul l'enseignement pour adulte est payant.

Les repas sont gratuits pour les élèves des enseignements préliminaire, primaire et secondaire. Ils sont subsidiés par l'état pendant les études supérieures.

---

38 Les systèmes inclusifs maintiennent des groupes d'âge, avec pour conséquence majeure une différenciation des niveaux des élèves. Les avantages principaux sont la cohésion du groupe d'élèves et la réduction des frais scolaires (liés au redoublement). Il exige de la part de l'enseignant d'adopter une approche pédagogique différenciée, c-à-d adaptée aux différences de niveau des élèves d'un même groupe.

39 19 points de plus en lecture pour les systèmes dans lesquels moins de 10% des élèves ont redoublé, 30 points de plus en lecture pour les systèmes dans lesquels moins de 20% des écoles transfèrent les élèves en difficulté, 24 points de plus en lecture pour les systèmes dans lesquels moins de 15% des écoles regroupent les élèves par niveau (PISA 2009 – table I.2.3).

40 Dans une enquête publiée par la Ligue des Familles en 2010, « le redoublement dans le parcours scolaire apparaît comme une solution efficace aux difficultés d'apprentissage pour 65 % des parents et 58 % des enseignants. »

41 Des chercheurs de l'ULB et de l'ULg ont développé un kit pédagogique qui permet aux enseignants « d'aborder Décolage ! de la manière qui [leur] convient le mieux. » Kit disponible sur le site : <http://www.decolage.be>

La Finlande garantit en outre, aux élèves des enseignements préliminaire et primaire, la gratuité des manuels et de toutes les fournitures scolaires (cahiers, crayons, etc.). Il en va de même pour les déplacements entre le domicile et l'école<sup>42</sup>, sauf si l'élève s'inscrit dans une autre école que celle qui lui a été attribuée par défaut.

Tant pour l'enseignement secondaire supérieur que pour les études supérieures, les étudiants peuvent bénéficier de bourses ou de prêts. En 2012, la Finlande allouait 7% du budget de l'enseignement à l'aide financière des étudiants.

En Belgique, en vertu de la loi « du Pacte scolaire » du 29 mai 1959, « l'enseignement gardien, primaire et secondaire de plein exercice est gratuit dans les établissements de l'Etat et dans ceux qu'il subventionne » (art. 12).

Les établissements scolaires peuvent néanmoins demander aux parents ou à l'élève (s'il est majeur) de supporter certains frais, tant en Communauté française (Décret « missions » du 24 juillet 1997)<sup>43</sup> qu'en Communauté flamande (Décret enseignement fondamental du 25 février 1997, articles 27, 27bis, 27ter, 27quater). Celle-ci a lancé une campagne de sensibilisation auprès des écoles, suite à une étude qui a estimé à 978 euros les frais annuels que les parents supportent pour un(e) élève en secondaire<sup>44</sup>. Pour la Communauté française, une étude fouillée serait bienvenue.

---

42 il y a une limite kilométrique (élastique selon la commune et le degré). Les excursions éventuelles ne sont pas automatiquement financées par les communes.

43 <http://www.enseignement.be/index.php?page=26778>

44 "Studiekosten in het secundair Onderwijs", Hoger Instituut voor de Arbeid, octobre 2008.

## D. Élèves

### **Relation des élèves à l'apprentissage**

En Finlande, le bien-être des élèves est une préoccupation majeure du ministère et des écoles. La loi de 2007 assurant le bien-être de l'enfant en est l'expression la plus visible. Les élèves bénéficient de nombreuses pauses et des sources locales témoignent d'une entente cordiale entre élèves et enseignants<sup>45</sup>. Étrangement, la Finlande figure, avec la Belgique, parmi les pays européens où les enseignants semblent accorder le moins d'importance au développement social et émotionnel des élèves : moins de 60% des élèves sont dans des écoles où il y a consensus quant à l'importance du développement social et émotionnel des élèves (annexe 1). Plus surprenant encore, les élèves finlandais (de 15 ans) se disent les moins heureux d'être à l'école : seuls 66% d'entre eux se disent heureux à l'école, alors qu'on en compte au moins 80% dans la plupart des pays européens (annexe 2). Ces taux sont à considérer avec précaution puisqu'ils reflètent les seuls témoignages des élèves lors de l'enquête. Et l'acception du terme "bonheur" peut varier d'une culture à l'autre...

Par comparaison avec les autres pays européens, les élèves finlandais (de 15 ans) sont à la fois modestes et sereins face à l'apprentissage. Ils estiment avoir un niveau largement inférieur à celui qu'ils ont réellement, mais ne développent que peu d'anxiété lors de la résolution de problèmes mathématiques<sup>46</sup>.

Après la fin de l'obligation scolaire (16 ans), le parcours scolaire est plus ardu. Nous savons qu'une large majorité des élèves qui souhaitent prolonger leurs études secondaires, sont admis. Par contre, les universités appliquent une sélection sévère lors des admissions (voir plus haut). Il y a donc, pour les élèves de l'enseignement secondaire supérieur qui ont l'ambition de prolonger leurs études, une motivation extrinsèque forte (l'admission dans le département et l'université<sup>47</sup> de leur choix).

### **Évaluation des compétences des élèves**

Le conseil national de l'éducation, créé en 1991, définit le référentiel pour les enseignements obligatoire et secondaire supérieur, et organise les évaluations nationales des écoles, pour garantir les mêmes acquis de base à tous les élèves. Une école sur dix environ se prête à une telle évaluation (organisée à intervalle variable<sup>48</sup>), dont les résultats ne sont pas

45 Les enseignants mangent à midi avec les élèves ; il n'y a pas de punition ; etc. Voir, entre autres témoignages: Malaty, G., What are the reasons behind the success of Finland in PISA?, Université de Joensuu (Finlande), 2006.

46 PISA 2012, volume III, chapitre 4. Voir les indices d'efficacité ressentie (« self-efficacy ») et d'anxiété.

47 Université au sens strict ou université de sciences appliquées (anciennement « écoles polytechniques »)

48 L'intervalle est très variable (parfois près de dix ans) car c'est une évaluation très lourde à mettre en oeuvre.

publiés. Seules les écoles concernées reçoivent un rapport d'évaluation. Les tests d'acquis sont généralement conduits en 6<sup>ème</sup> et en 9<sup>ème</sup> années en mathématiques, en langue maternelle et littérature, en seconde langue et en langues étrangères.

Au fil des réformes de l'enseignement obligatoire, le système éducatif a cherché à lever les entraves à la réussite scolaire (dans le sens large). C'est ce qui explique notamment la disparition progressive des redoublements et du recours exclusif à la performance académique pour l'évaluation des élèves. La Finlande présentait pourtant des taux élevés de redoublement, comme aujourd'hui en Belgique. Le redoublement dans l'ancien système scolaire finlandais n'était pas rare dans les écoles primaires, et il était un principe éducatif incontournable du lycée. Au moment de l'introduction de la nouvelle école intégrée en neuf ans, près de la moitié des diplômés d'enseignement secondaire supérieur avait répété une ou plusieurs classes à un moment donné de leur scolarité<sup>49</sup>.

---

49 Sahlberg, P., A Model Lesson, Finland shows us what equal opportunity looks like, American Educator, 2012.

### **Les Finlandais sont d'excellents lecteurs**

*Alors que la bonne performance des élèves finlandais couvre, depuis le début des années 2000, tous les domaines, il est reconnu que les Finlandais ont toujours été excellents en lecture. Les experts en sciences de l'éducation expliquent ce don par les pratiques imposées par l'Église à partir du 17<sup>ème</sup> siècle à tous les citoyens finlandais.*

*Le Suédois Isaacus Rothovius est évêque de Turku entre 1627 et 1654. Il y crée le modèle pour le service luthérien où tous les croyants doivent lire mot pour mot les éléments majeurs du catéchisme jusqu'à les connaître par cœur. Des auditions publiques visent à tester le niveau de compétence. Chaque Finlandais doit pouvoir lire le catéchisme avant sa confirmation et avant son mariage. Cette pratique exigeante a largement participé à l'alphabétisation du peuple finlandais. Aujourd'hui, les Finlandais figurent en tête des usagers les plus assidus des bibliothèques.*

*Est-ce une situation culturelle, impossible à reproduire ? La Pologne constitue un beau contre-exemple : elle a réussi entre 2000 et 2009 à augmenter les résultats en lecture de ses élèves de 15 ans au test PISA de l'équivalent d'un tiers d'une année scolaire. Les élèves polonais ont progressé en lecture notamment grâce à une campagne de sensibilisation mise en place depuis plus de dix ans, qui encourage les parents à lire vingt minutes tous les jours à leurs enfants.*



### **Encadrement et soutien spécifique des élèves**

Le nombre d'élèves par enseignant avoisine 10, tant en Finlande qu'en Belgique<sup>50</sup>. La taille des classes s'élève à 18 élèves en moyenne. Le niveau d'encadrement est donc très comparable.

En Finlande, les enseignants sont formés pour différencier leur enseignement et remettre à niveau (en classe et en concertation avec l'équipe éducative) les élèves en difficulté, mais ils peuvent demander l'intervention d'un enseignant spécialisé. En moyenne, un élève sur six a recours à un enseignant spécialisé au cours de sa scolarité<sup>51</sup>.



*En Finlande, le bien-être des élèves est une préoccupation majeure du ministère et des écoles*



### **Entrée dans la vie active**

La Finlande a créé des organismes pour favoriser l'interaction entre école et entreprises. La tâche des Comités nationaux d'enseignement et de formation pour différents domaines et le Groupe national de coordination pour l'enseignement et la formation est double : planifier et développer l'enseignement et la formation professionnels, d'une part, et promouvoir l'interaction entre enseignement et vie professionnelle, d'autre part. Dès la troisième année primaire, les élèves participent à une activité d'orientation une heure par semaine en groupe, puis en entretien individuel les deux dernières années du cursus obligatoire (à l'âge de 15 à 16 ans). Cela permet à chaque élève d'ébaucher son projet professionnel et de cerner les enjeux de la formation ultérieure. Une enquête récente<sup>52</sup> révèle que 83% des étudiants de l'enseignement professionnel croient que leur formation les prépare bien pour le travail. 78% d'entre eux pensent trouver du travail immédiatement après la remise de leur diplôme.

50 Les sources annoncent un nombre d'élèves par enseignant légèrement inférieur en Belgique qu'en Finlande (9,3 et 10,6 resp. dans PISA 2012 et 10,5 et 13,1 resp. dans Eurostat), avec des niveaux très proches dans les deux grandes Communautés belges.

51 Bouckaert, Ch., Forces et faiblesses du système éducatif finlandais, conférence donnée dans le cadre du cours « Question de pédagogie de la discipline » (METH089), UREM ULB, 2008.

52 Enquête Dialogi, 3573 répondants issus de dix écoles de formation professionnelle, 2012.

Une enquête nationale<sup>53</sup> menée auprès d'un millier d'élèves belges de 5ème, 6ème et 7ème années secondaires en 2002 révèle que 67% se disent plutôt confiants ou très confiants à l'idée de devoir envisager leur avenir professionnel (pas de distinction par filière). 81% des élèves de l'enseignement technique et 89% des élèves de l'enseignement professionnel annoncent être (très) bien préparés à leur avenir professionnel.

“

*La Finlande présentait des taux élevés de redoublement, comme aujourd'hui en Belgique*

”

Les chiffres du chômage des jeunes (15-24 ans) viennent assombrir cet enthousiaste tableau. Si la Communauté Flamande maintient un taux entre 10% et 20%, la Communauté française et la Finlande connaissent toutes deux des taux entre 20% et 30% (Eurostat 2011). Une étude des pratiques dans les pays voisins (les Pays-Bas, l'Allemagne, la Suisse et l'Autriche ont des taux inférieurs à 10%) serait instructive.

---

53 Équipe DREAM, Les jeunes et leur avenir professionnel: entre rêve et réalisme, enquête nationale, mai 2002

## E. Enseignants

### Formation des enseignants

La Finlande impose depuis plusieurs décennies un niveau de compétence élevé à tous ses enseignants. Depuis 1974, tant les instituteurs (enseignement primaire) que les enseignants de l'enseignement secondaire suivent une formation universitaire. Quelques années plus tard (1979), le gouvernement finlandais réforma tout le système d'enseignement supérieur, avec pour conséquence l'uniformisation des diplômes universitaires. Les diplômes octroyés aux instituteurs du primaire eurent dès lors la même valeur que les autres diplômes (cinq années de formation, niveau master). Cette mesure fut étendue en 1995 aux instituteurs de l'enseignement maternel. La formation universitaire des enseignants a ainsi été généralisée (à l'exception des instituteurs en maternelle) un quart de siècle avant la distinction de l'enseignement finlandais dans les enquêtes internationales. Si la qualité des enseignants est souvent avancée comme facteur prépondérant de la performance du système éducatif, elle n'explique donc pas tout. Rappelons que les enseignants ont bénéficié d'une autonomie croissante au fil de ces dernières décennies. Une plus grande confiance dans leur capacité à concevoir des approches pédagogiques adaptées aux besoins locaux et aux besoins spécifiques des élèves a probablement participé aussi au succès finlandais.

91% des enseignants finlandais disposent d'un diplôme universitaire<sup>54</sup>. En Belgique, ce taux est inférieur à 40%<sup>55</sup>.

“ *Les Finlandais ont toujours été excellents en lecture. Les experts en sciences de l'éducation expliquent ce don par les pratiques imposées par l'Église à partir du 17<sup>ème</sup> siècle à tous les citoyens finlandais* ”

Le programme de formation vise le développement équilibré de chaque enseignant, à travers un processus qui combine théorie et pratique, et développe l'autonomie (capacités de recherche et de réflexion) pendant tout le parcours. L'objectif poursuivi par cette attention soutenue à la recherche est de doter les enseignants d'une compétence réflexive qui va au-delà de leur seule pratique en classe ; ils doivent se nourrir aussi de l'expérience de leurs collègues et des chercheurs en sciences de l'éducation.

54 Source: OCDE. Ce taux devrait atteindre 100% dans les prochaines années. Les 9% d'enseignants ne disposant pas de formation universitaire en 2012 sont probablement les enseignants qui, en début de carrière, n'était pas soumis à cette obligation.

55 OCDE, PISA 2012 (volume IV), figure IV.3.4, p. 99.

Les récents résultats de l'enquête TALIS montrent néanmoins que de nombreux enseignants finlandais ont le sentiment de ne pas être bien préparés à leur métier :

- 28% des enseignants du premier cycle de l'enseignement secondaire se disent très peu préparés ou pas du tout préparés au contenu de la ou des matières enseignée(s),
- 36% d'entre eux se disent très peu préparés ou pas du tout préparés à la pédagogie appliquée à la ou aux matières enseignée(s), et
- 34% d'entre eux se disent très peu préparés ou pas du tout préparés à la pratique pédagogique dans la ou les matières enseignée(s).

Les directeurs d'école estiment par contre que seulement 4% des élèves sont confrontés à un problème d'apprentissage dû à un manque d'enseignants compétents en mathématiques (et 4% aussi en sciences). (L'écart avec la perception des enseignants eux-mêmes est marquant.)

“

*81% des élèves de l'enseignement technique et 89% des élèves de l'enseignement professionnel annoncent être (très) bien préparés à leur avenir professionnel*

”

En Belgique, ce taux s'élève à 25% pour les mathématiques et à 21% pour les sciences<sup>56</sup>. Une enquête approfondie serait, ici aussi, bienvenue. D'emblée, on peut penser à élever la durée des études, comme c'est annoncé dans la déclaration du nouveau gouvernement de la Communauté française. La Communauté flamande a annoncé qu'elle instaurerait un test d'orientation au début des études menant à l'enseignement.

Une élévation des exigences académiques pour les nouveaux enseignants suscite pourtant la crainte d'un élargissement de la pénurie. Nous avons décrit par ailleurs des recommandations pour amorcer le cercle vertueux de la valorisation du métier<sup>57</sup>.

<sup>56</sup> OCDE, PISA 2012 (volume IV), figure IV.3.5, p. 101.

<sup>57</sup> Itinera Institute, 2014-19: (Re)motivons les enseignants et les élèves !, 2014.

### Motivation des enseignants

De nombreux témoignages attestent que les enseignants finlandais bénéficient d'un statut social enviable : leur autorité est reconnue et l'accès à la profession est disputé. La société finlandaise est très égalitaire, ce qui explique en partie la relative uniformité des fonctions et statuts.

Avant même le transfert vers les universités, les études qui mènent à l'enseignement bénéficiaient déjà d'une remarquable notoriété. (C'étaient alors des séminaires qui assuraient la formation initiale des enseignants.) Le métier d'enseignant est donc envié depuis longtemps. Le haut niveau académique exigé des futurs enseignants leur permet par ailleurs de postuler à d'autres types d'emploi, d'autant plus que tous les diplômes universitaires supérieurs sont composés obligatoirement d'au moins deux matières, une majeure et une ou plusieurs mineures. Dans le cas des enseignants, la mineure en sciences pédagogiques est obligatoire.

Il en va de même en Belgique avec les masters (dans une discipline « majeure ») à finalité didactique.

Les universités sélectionnent les étudiants à l'entrée sur base de leurs aptitudes. Nombreux sont les diplômés de l'enseignement secondaire supérieur qui aspirent à des études d'instituteur primaire ([tableau 1](#)).

**Tableau 1 : Taux de participation au test d'entrée pour des études d'instituteur primaire (années 1 à 6, pour les élèves de 7 à 13 ans)**

**Sources:** Conseil national de l'enseignement ([www.oph.fi](http://www.oph.fi)), service des statistiques ([www.stat.fi](http://www.stat.fi))

Année	2011	2012	2013
Diplômés de l'enseignement secondaire supérieur général	32 801	31 996	NA
Candidats qui ont participé à l'examen national pour l'admission aux études d'instituteur primaire	8 856	11 976	12 493
Taux de participation au test	27 %	37 %	NA

La sélection comporte plusieurs phases. D'abord, le conseil de l'éducation dresse un classement des candidats sur base des résultats scolaires (test de fin des études secondaires supérieures et résultats intermédiaires) et des expériences passées avec des enfants. Il

retient trois à quatre candidats pour une place. Ceux-ci passent un examen de sélection sur base de quelques ouvrages de référence. Ils présentent ensuite une épreuve qui permet de tester leur comportement en groupe et leur capacité à communiquer. Ils défendent enfin leur candidature lors d'une entrevue personnelle. Ce niveau d'exigence explique que moins d'un candidat sur dix accède aux études d'instituteur primaire (tableau 2).

**Tableau 2 : Taux de réussite au test d'entrée pour des études d'instituteur primaire (années 1 à 6, pour les élèves de 7 à 13 ans)**

**Source:** Conseil national finlandais de l'enseignement ([www.oph.fi](http://www.oph.fi))

Année	2011	2012	2013
Candidats qui ont participé à l'examen national pour l'admission aux études d'instituteur primaire	8 856	11 976	12 493
Candidats qui ont réussi le test national	811	879	886
Taux de réussite	9,2 %	7,3 %	7,1 %

Malgré le statut social enviable et le niveau d'exigence académique imposé aux enseignants, plus de 40% d'entre eux considèrent que la profession d'enseignant n'est pas valorisée dans la société<sup>58</sup>.

En Communauté française, un étudiant sur cinq qui s'inscrit à l'école normale primaire en ressort diplômé<sup>59</sup>. Le tri ne s'opère pas à l'admission mais à l'issue de la première année du baccalauréat : 51% de réussite, 22% de redoublement, 27% d'abandon...

“ *Un enseignant sur trois se dit très peu préparé à son métier... mais les directeurs trouvent presque tous les enseignants compétents!* ”

### **Implication des enseignants**

Les enseignants finlandais exercent, à une large majorité, leur métier à temps plein (85% des femmes et plus de 90% des hommes). En Belgique, de nombreux enseignants privilégient l'enseignement à temps partiel, surtout les femmes : seulement 55% des enseignantes belges travaillent à temps plein (annexe 3). Une enquête auprès des enseignants montrerait leurs sources de motivation et leurs perspectives de carrière. Il nous semble indispensable de faire entendre la voix des acteurs de terrain pour expliquer un tel écart.

<sup>58</sup> OCDE, enquête Talis 2013, tableau 7.2.

<sup>59</sup> Année 2010-2011. Source : Indicateurs de l'enseignement 2013.

## F. Conclusion et perspectives

Le système éducatif finlandais mérite qu'on y porte un regard attentif. Nous espérons avoir mis en évidence qu'il soulève quelques questions, auxquelles nous n'avons pas pu répondre. Qu'est-ce qui explique que les élèves (de 15 ans) se disent moins heureux à l'école que dans les autres pays européens (annexe 2) ? Que deviennent les nombreux étudiants qui se voient refuser l'accès aux études supérieures ? Quel est leur niveau de motivation à intégrer directement le marché de l'emploi ou à débiter des études de second choix ? Quelle part du succès du système éducatif finlandais est à imputer au contexte culturel et au statut social enviable accordé aux enseignants ? Si cette part n'est pas négligeable, pourquoi l'amélioration (fût-elle remarquable) des compétences des élèves fut-elle si tardive ? Pourquoi autant d'enseignants finlandais se disent très peu ou pas du tout préparés à leur métier après des études universitaires de cinq ans, alliant étude, recherche et pratique ? Pourquoi sont-ils si nombreux à percevoir que leur métier n'est pas valorisé par la société ?

“

*Le ministère de l'éducation finlandais est autant un centre de ressources qu'un centre de commande et de contrôle*

”

Des réponses claires à ces questions ne sont pourtant pas indispensables pour percevoir dans l'enseignement finlandais des pistes de réflexion pour l'amélioration de nos systèmes éducatifs belges.

Les Finlandais considèrent que leur système éducatif peut être largement amélioré. En témoigne le plan de développement 2011-2016 du ministère de l'enseignement et de la culture<sup>60</sup>, qui poursuit des objectifs tels que l'augmentation du taux de scolarisation et l'amélioration des services de bien-être pour les élèves, alors que la Finlande est déjà un modèle en ces matières. La Finlande ne se repose donc pas sur ses lauriers. Il est à cet égard révélateur de voir l'annonce pessimiste du gouvernement aux résultats de PISA 2012 : « Proficiency of Finnish youth declining<sup>61</sup> ».

La nouvelle ministre de l'éducation, Krista Kiuru, a récemment promis de lancer une campagne nationale pour examiner ce léger déclin (comparativement aux autres états évalués) du système éducatif finlandais. À l'issue de cette enquête, des recommandations permettront de renouveler tout l'enseignement obligatoire, comme dans les années 1990.

60 <http://www.minedu.fi/export/sites/default/OPM/Julkaisut/2012/liitteet/okm03.pdf>

61 <http://www.minedu.fi/OPM/Tiedotteet/2013/12/pisa.html?lang=en>

Une clef de succès - souvent évoquée - de l'enseignement finlandais est la qualité des enseignants. Nous avons vu que ce facteur ne pouvait tout expliquer. Il importe de souligner aussi la qualité du soutien du gouvernement à ses enseignants. Le ministère de l'éducation finlandais est autant un centre de ressources qu'un centre de commande et de contrôle. Le conseil de l'évaluation de l'éducation, un organe d'experts créé en 2003, a pour objectif de « soutenir l'apprentissage des élèves, le travail des enseignants et le développement des écoles<sup>62</sup> . »

“

*Des voix s'élèvent, surtout dans les universités finlandaises, pour dire que le niveau des étudiants qu'elles accueillent est insatisfaisant (malgré le numerus clausus!)*

”

Nous devons ici rappeler que l'étude la plus détaillée (et la plus médiatisée), PISA, porte sur des élèves de 15 ans. Des voix s'élèvent, surtout dans les universités finlandaises, pour dire que le niveau des étudiants qu'elles accueillent est insatisfaisant<sup>63</sup> (malgré le numerus clausus !). Le travail n'est certainement pas achevé, mais l'ambition des Finlandais vis-à-vis de leur système éducatif lui promet de belles heures. Le plan national pour la stratégie Europe 2020 annonce l'objectif du Gouvernement de « faire des Finlandais la nation la plus compétente au monde pour 2020<sup>64</sup> ». Nous pouvons au moins leur reconnaître une volonté tenace d'y parvenir...

---

62 [http://www.edev.fi/portal/english5/basis\\_for\\_operation](http://www.edev.fi/portal/english5/basis_for_operation)

63 Kalmbach, J.-M. , & Nakayama, A. (2012). "From school to university: the student admission system in Finland". In *Journal of Faculty and Staff Development in Higher Education*, (2012) (Vol.10) 33-37. Ehime University.

64 Europe 2020 Strategy, Finlands National Programme, Ministry of Finance, 2013, p.45. Disponible à l'adresse : [http://ec.europa.eu/europe2020/pdf/nd/nrp2013\\_finland\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/europe2020/pdf/nd/nrp2013_finland_en.pdf)



## Références

- Alex Duval Smith, Inside the best school in the world, The Observer, 25 sept. 2005 (consulté en ligne le 8 mai 2014)
- Bouckaert, Ch., Forces et faiblesses du système éducatif finlandais, conférence donnée dans le cadre du cours « Question de pédagogie de la discipline » (METH089), UREM ULB, 2008.
- Darling-Hammond, L., What we can learn from Finland's successful school reform, National education association, 2010. Consulté en ligne le 28 avril 2014.
- Descamps, Ph., « En Finlande, la quête d'une école égalitaire », Le Monde diplomatique, janvier 2013.
- Enquête Dialogi, 3573 répondants issus de dix écoles de formation professionnelle, 2012.
- Équipe DREAM, Les jeunes et leur avenir professionnel: entre rêve et réalisme, enquête nationale, mai 2002.
- Finland, Slow and steady Reform for consistently high results, in Strong Performers and successful Reformers in Education : lessons from PISA for the United States, chapitre 5, OCDE, 2010.
- Hindriks, J. et Verschelde, M., « L'école de la Chance », Regards économiques, n°77, 2010.
- Itinera Institute, 2014-19: (Re)motivons les enseignants et les élèves !, 2014.
- Kalmbach, J.-M. , et Nakayama, A., "From school to university: the student admission system in Finland". In Journal of Faculty and Staff Development in Higher Education, vol.10, pp. 33-37, Ehime University, 2012. Disponible en ligne : [web.opar.ehime-u.ac.jp/books/img/journal10-5\\_nakayama.pdf](http://web.opar.ehime-u.ac.jp/books/img/journal10-5_nakayama.pdf)
- Koivuhovi, S., et Sirkku, K., The impact of school choice on pupils' learning, learning-related attitudes and motivation, extrait de conférence ECER, 2013.

- Komulainen, S., 'White flight' in Finland? A qualitative Study into Finnish-born Families' Housing and School Choices in Turku, Finnish Yearbook of Population Research XLVII 2012, pp. 51-64.
- Malaty, G., What are the reasons behind the success of Finland in PISA?, Université de Joensuu (Finlande), 2006.
- Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2013 : Premiers résultats de l'évaluation des compétences des adultes, éditions OCDE, 2013.
- Pekkarinen, T., Uusitalo, R. et Kerr, S., «School tracking and intergenerational income mobility: Evidence from the Finnish comprehensive school reform», Journal of Public Economics vol. 93 (7-8), pp. 965–973, 2009. Cité dans Hindriks, J. et Verschelde, M., « L'école de la Chance », Regards économiques, n°77, 2010.
- Sahlberg, P., A Model Lesson, Finland shows us what equal opportunity looks like, American Educator, 2012.
- Sahlberg, P., Education policies for raising student learning: the Finnish approach, Journal of Education Policy, 2007, p. 167. Cité dans Darling-Hammond, L., What we can learn from Finland's successful school reform, [www.nea.org](http://www.nea.org)
- Sahlberg, P., The secret to Finland's success: educating teachers, Stanford Center for opportunity policy in education, 2010. Consulté en ligne le 28 avril 2014.
- Schmitz, V. et Deschamps, R., Financement et dépenses d'enseignement et de recherche fondamentale en Belgique : évolutions et comparaisons communautaires et internationales, cahier N°73, CERPE, Namur, 2014.
- "Studiekosten in het secundair Onderwijs", Hoger Instituut voor de Arbeid, octobre 2008.
- Varjo, J. & Kalalahti, M., Recognising and controlling the social cost of parental school choice, extrait de présentation à des conférences en 2014.
- Vuorio-Lehti, M., Valkolakin viesti: Ylioppilastutkintokeskustelu Suo messa toisen maailmansodan jälkeen. Turun Yliopiston julkaisuja. Turku: Painosalama Oy, 2006. Cité dans Harju, T., The Finnish matriculation examination: an essential part of Finnish education since 1852, 2013.

### **Informations sur la Finlande**

- Banque terminologique officielle du Secrétariat général du gouvernement :
- [mot.kielikone.fi/mot/valter/netmot.exe?UI=en80](http://mot.kielikone.fi/mot/valter/netmot.exe?UI=en80)
- Europe 2020 Strategy, Finlands National Programme, Ministry of Finance, 2013, p.45. Disponible à l'adresse : [ec.europa.eu/europe2020/pdf/nd/nrp2013\\_finland\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/europe2020/pdf/nd/nrp2013_finland_en.pdf)
- La religion en Finlande : [www.stat.fi/tup/suoluk/suoluk\\_vaesto\\_en.html](http://www.stat.fi/tup/suoluk/suoluk_vaesto_en.html)
- La vie de Ugo Cygnaeus : [www.jyu.fi/tdk/museo/unoe.html](http://www.jyu.fi/tdk/museo/unoe.html)
- Le ministère de l'enseignement et de la culture (en anglais) : [www.minedu.fi/pisa/taustaa.html?lang=en](http://www.minedu.fi/pisa/taustaa.html?lang=en)
- Direction générale de l'enseignement de Finlande (en anglais) : [www.oph.fi/english](http://www.oph.fi/english)
- Infopankki "La finlande dans votre langue" (accueil des immigrants) : [www.infopankki.fi](http://www.infopankki.fi)
- UNESCO Institute for statistics : [www.uis.unesco.org](http://www.uis.unesco.org)
- Statistics Finland : [www.stat.fi](http://www.stat.fi)

Annexes

Annexe 1

Pourcentage d'élèves qui sont dans des écoles où il y a consensus quant à l'importance du développement social et émotionnel des élèves.

Source : OCDE, PISA 2012, figure III.1.1



## Annexe 2

Pourcentage d'élèves qui se disent heureux à l'école.

Source : OCDE, PISA 2012, figure III.1.2

